

Coloscopie courte

Si vous désirez avoir une sédation (un médicament intraveineux) qui détend avant l'examen, vous devez être accompagné. L'accompagnateur doit demeurer dans l'établissement durant votre examen et vous ne pouvez pas conduire de véhicule les 24h après l'examen.

7 jours avant l'examen : vous ne devez pas prendre d'anti-inflammatoire (motrin, advil, naprosyn, célébrex), de suppléments de fibres, ni de comprimés de fer.

Voici la diète à faire 24 heures avant l'examen :

FAIRE DIÈTE LIQUIDE ET CLAIRE

Liquides interdits :

Évitez tout ce qui est rouge (jus et vin) ou tout liquide que vous ne pouvez voir au travers (ex : lait, jus de tomate, jus d'orange, soupe-crème, suppléments de type Ensure et Boost. Les soupes ne doivent contenir que du bouillon.

Exemples de liquides clairs que vous pouvez prendre :

Bouillon de bœuf, bouillon de cuisson de légumes et bouillon de poulet (les soupes ne doivent contenir que du bouillon), 7up, Sprite, Ginger Ale, Jello jaune, Gatorade clair, thé, jus de pomme, limonade sans pulpe et bien sûr de l'eau. Rien de rouge, orange, bleu, violet et vert.

1h30 avant de partir de la maison vous devez faire 2 lavements FLEET rectal que vous trouverez à votre pharmacie.

Présentez-vous au département endoscopie, au sous-sol Hervé-Gagnon, avec votre carte d'assurance maladie, votre carte d'hôpital, liste de médicaments.